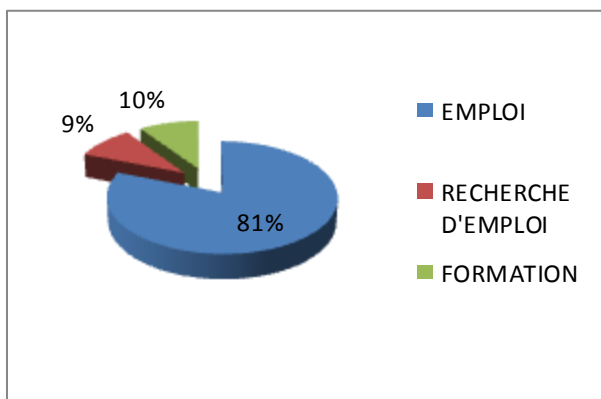


Bilan insertion professionnelle un an après la formation
Licence professionnelle « Maitrise des pollutions et nuisances »
Promotion 2012-2013 – 24 diplômés

Taux de réponse : 87.5% - Réponses collectées entre septembre et novembre 2014

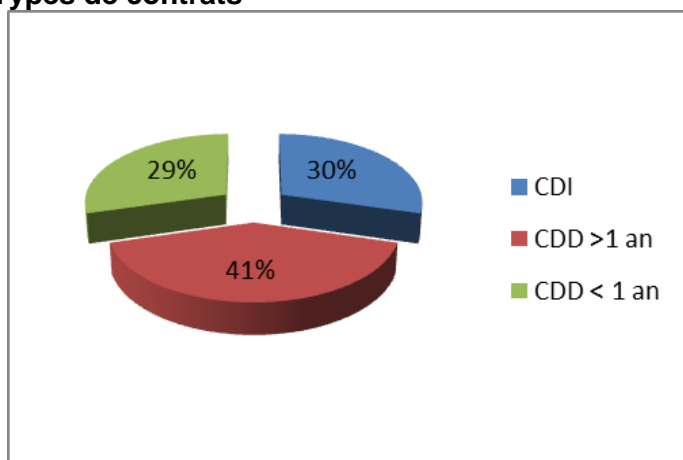
Situation professionnelle



Situation	
Total diplômés	24
Total répondants	21
En emploi	17
En recherche d'emploi	2
En formation	2

Parmi les personnes en emploi (17 personnes/ 21 répondants)

Types de contrats



Type de contrats	
CDI	5
CDD > ou = 1 an	7
CDD < 1 an	5

La promotion de Licence professionnelle 'Maitrise des pollutions et Nuisances' 2013 est constituée de **24 diplômés**.

Un an après la sortie de formation, 81% des répondants (soit 17/21 répondants) occupent un poste, dont quatre dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (poursuite d'études en alternance). Ce pourcentage était de 54% 6 mois après la sortie de formation. 30% ont contractualisé leur emploi par un CDI.

Deux diplômés poursuivent leurs études en Master, dans le cadre de la formation initiale, l'un en Master 1 Eau et l'autre en Master 2 Géosciences. **9%** des répondants sont en **recherche d'emploi**.

Parmi les 17 diplômés, ayant répondu à l'enquête et étant en emploi, 13 occupent des postes conformes aux débouchés de la licence professionnelle en termes de secteur et de niveau :

technicien de labo, technicien qualité, technicien rejets eau et air, chargé de mission eau, technicien, ambassadeur du tri, assistant ingénieur d'études, contrôleur Qualité, consultant HSE, chargé de mission HSE, responsable environnement et animatrice QSE.